REGION DE DAKAR
Ville de DAKAR
Commune d'arrondissement de LIBERTE

CENTRE SECONDAIRE LIBERTE

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -- Un But -- Une Foi

CERTIFICAT DE MARIAGE CONSTATE

Registre N° 23 / 2013

Nous, ALASSANE SECK OFFICIER D'ETAT-CIVIL DU CENTRE SECONDAIRE LIBERTE
de la Commune d'arrondissement de LIBERTE

Certifions à tous ceux qu'il appartiendra que :
ISMAILA BA
PROFESSION ENSEIGNANT domicilié à 5096 C/ LIBERTE 4 DAKAR
né le neuf février mil neuf cent quatre-vingt-quatre à DAKAR
fils de MAMADOU BA
et de FATIMATA BA
d'une part, et ANTA BADIANE
PROFESSION ETUDIANTE domiciliée à LEBOU
née le dix mars mil neuf cent quatre-vingt-sept à KOUL
fille de BIRAME BADIANE
et de AISSATOU FALL, d'autre part
ont contracté mariage entre eux selon la coutume
le vingt-deux décembre deux mille douze
option souscrite Polygamie Séparation de biens
et que ce mariage a été enregistré par nous sur leur demande le
dix-neuf janvier deux mille treize à DAKAR

En foi de quoi nous avons délivré le présent pour servir et valoir ce que de raison

Fait à DAKAR le 28/03/2018
L'Officier de l'Etat-Civil

Recette Percepteur de SICAP / COMMUNE DE LIBERTE
Remboursement ETAT CIVIL 700 francs

IBRAHIMA DIABONG DIOP
Officier d'Etat Civil
COMMUNE DE SICAP LIBERTE

COMMUNE DE SICAP LIBERTE

BANNA